

LES VOSGIENS DE PARIS

L'AVP et l'affaire Dreyfus

Le 20 mars 1867, deux Vosgiens, deux avocats, deux amis d'une trentaine d'années, s'inscrivent ensemble à l'Association Vosgienne créée l'année précédente : l'un originaire de Saint-Dié, Edgar DEMANGE (n°101), l'autre de Remiremont, Jules MELINE (n°102). Ils accéderont aux plus hautes responsabilités dans l'association. En 1883, Jules Méline en devient le président et Edgar Demange un des vice-présidents. L'Affaire Dreyfus qui a marqué le tournant du siècle va pourtant les séparer.

Jules Méline devient Président du Conseil (1896-1998) quand rebondit l'Affaire qui, pendant dix ans, divisera le pays jusqu'au cœur des familles, de la famille vosgienne de Paris en particulier. Solidaire de l'Etat Major et du Ministère de la Guerre qui orientent le procès, il se met se met du côté des antidreyfusards

« Il s'oppose à la révision du procès Dreyfus ; le 4 décembre 1897, il répond à une interpellation : « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus. Il n'y a pas en ce moment, il ne peut y avoir d'affaire Dreyfus ». Il se fait l'écho de la légende des aveux pour affirmer la culpabilité du capitaine et, le lendemain de la condamnation de Zola, le 24 février 1898, il affirme devant les députés : « ceux qui s'obstineraient à continuer la lutte ne pourraient arguer de leur bonne foi (...) Nous leur appliquerons toute la sévérité des lois (...) si les armes que nous avons entre les mains ne sont pas suffisantes, nous vous en demanderons d'autres ». (Archives citées par Wikipedia)

Il s'oppose aux défenseurs du capitaine, dont Maître Edgar Demange qui, dès 1894, s'est vu confier par Mathieu Dreyfus la défense de son frère Alfred, accusé de trahison.

Méline a refusé, a-t-on dit, de serrer la main de Demange venu à un banquet de l'Association et ses partisans lui ont tourné le dos. L'avocat ulcéré s'est retiré et a quitté ses fonctions de membre du comité et de vice-président ; il ne reviendra plus à l'association.

Sur ce point, les écrits laissés par l'association sont muets : rien n'y perce, ni à cette époque ni après, des questions politiques et morales qui agitent le pays et l'association. Que peut-on y voir cependant ?

- que le secrétaire convoque en urgence un comité extraordinaire le 8 mars 1898 pour annoncer que MM. Méline et Demange, seront absents au banquet du lendemain, sans en mentionner la raison que les membres du comité ne peuvent ignorer.
- que l'avocat Demange ne paraît plus aux réunions du comité directeur après le 6 avril 1898.
- qu'à la fin de la réunion du comité du 14 décembre 1898, au dernier point de l'ordre du jour devant traiter du renouvellement statutaire du bureau et du comité, le président Jules Méline donne lecture *d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. Demange qui déclare donner sa démission de vice-président et de membre du Comité. Il ajoute qu'il y a certainement lieu de regretter la détermination prise par un homme aussi sympathique et aussi dévoué aux intérêts de l'Association* et il nomme une commission de quatre personnes à l'effet d'aller exprimer à M. Demange les regrets que lui cause sa démission et son désir de la lui voir retirer
- qu'on décide cependant ce jour-là de lui *choisir dès maintenant un successeur !*
- que les pages vierges du registre des délibérations montrent un grand vide entre l'assemblée générale du 8 mars 1899 qui annonce la démission *imprévue* de M. Demange et la séance du comité du 11 juin 1902.
- qu'on ne peut donc répertorier les démissions de membres intervenues pendant cette période, comme cela se pratiquait régulièrement.
- qu'en 1907, une formulation alambiquée sur l'état des adhésions trahit un malaise et une désaffection certaine : *Depuis 5 ans, la diminution du nombre des sociétaires a légèrement augmenté !*
- qu'en 1904, se créent à Paris de deux nouveaux groupements de Vosgiens :

L'Union Fraternelle des Vosgiens qui préfère promouvoir la mutualité que recourir à la charité

L'Association des Vosgiens de Paris (dite des Vosgiens Républicains). qui résulte directement de l'attitude de Jule Méline en ces circonstances

Il faudra attendre 1926 - après la mort de Demange et de Méline - pour que les raisons de ces séparations soient exprimées : on parle alors plus de dissensions politiques et de crise morale que du détail de l'Affaire !

LES VOSGIENS DE PARIS

Des explications sur l’Affaire

Le 7 mai 1926, une station de TSF organise, avec des artistes et des personnalités des Vosges, une émission musicale et récréative en l’honneur du département ; à cette occasion, les trois groupements vosgiens de Paris s’adressent aux auditeurs et évoque ce passé troublé qui a marqué les Vosgiens de Paris.

Le professeur Louis LAPICQUE au nom des Vosgiens Républicains de Paris revient sur cette période : *Hum ! Une étiquette politique ? On entrevoit des divisions, des querelles... Eh oui ! Les Vosgiens Républicains ont commencé comme cela, contre la vieille Association Vosgienne, lors d’une crise morale qui avait divisé la France et bien d’autres familles que la famille vosgienne. Nous n’étions pas nombreux au début... une demi-douzaine de ceux qu’on appelait alors des intellectuels, plus une poignée de militants courageux ... Nous avons grandi... Puis les Républicains Vosgiens se sont divisés, terriblement divisés. Notre Association, en attendant des temps meilleurs, a abandonné le terrain scabreux de la politique. Nous nous réunissons maintenant pour le seul plaisir de reconstituer à Paris, quelques heures, l’atmosphère du pays natal ; nous sommes simplement régionalistes... Or, en ce moment la France a besoin de toute l’énergie dont ses fils sont capables, d’une énergie utilisable, c’est-à-dire coordonnée.*

Dans le premier numéro du mensuel *Le Vosgien* (1927) qui présente les divers groupements d’originaires du département, Louis FLOT, dernier président des Vosgiens Républicains, précise : *En ajoutant à son titre la qualification de Vosgiens Républicains, l’Association a tenu à indiquer que ses membres sont unis entre eux par des principes et des sentiments politiques communs, en soulignant qu’ils ajoutaient à l’amour du pays natal l’amour de la liberté et des institutions démocratiques.* C’est bien souligner une différence politique

Lors de l’Assemblée Générale qui décide de la dissolution de cette association, le 9 février 1929, ce même président rappelle : *Nous étions en pleine affaire Dreyfus, la division s’était jetée partout, jusqu’au sein des familles les plus unies. Les Vosgiens Républicains sont nés d’une dissidence avec l’Association Vosgienne. Le temps est venu d’adoucir les angles, et les motifs du désaccord sont depuis longtemps disparus... Quelles raisons aurions-nous aujourd’hui de nous confiner dans un isolement de parade ? Plus rien n’existe de ce qui nous avait séparés un jour... Plus rien, en effet, ni plus personne : Jules Méline est mort en 1925, ainsi qu’Edgar Demange.*

A cette même émission, Félix CHEVRIER parle de l’Union Fraternelle des Vosgiens, l’association qu’il présidera de 1934 à 1949. Le 1^{er} février 1953, cette fois en qualité de président d’honneur s’adressant aux adhérents de l’Union Fraternelle réunis au Palais de la Mutualité pour le 50^e anniversaire de l’association, il revient sur cet épisode :

Maître Charles Edgar Demange, est convoqué à un déjeuner de l’Association Vosgienne ; il y vint comme à l’habitude, salue, tend la main... Les partisans du Président Méline refusent cette main et tournent le dos. Ulcéré par cet accueil, le grand avocat vosgien se retire dignement. Il ne reviendra plus jamais à l’Association Vosgienne... Le savant académicien Louis LAPICQUE, le professeur, le savant académicien, membre de l’Institut, proteste contre tant d’intolérance, il démissionne et entraîne à sa suite l’élite intellectuelle de l’Association Vosgienne : Eugène GLEY de l’Institut, Ferdinand BRUNOT doyen de la faculté de lettres, Maurice POTTECHER, Henri RICHARD conseiller d’Etat, FLEURANT, Louis FLOT ... Ils font le serment de ne jamais revenir à l’Association Vosgienne tant que Jules Méline vivra.

L’orateur ajoute : *Je connais d’autant mieux cette question que j’ai été, en 1927, le tube de ‘seccotine’ qui essaya de recoller et de refondre en un seul ces deux groupements vosgiens, au lendemain de la mort de M. Méline.*

Le journal *Le Vosgien* que Félix Chevrier crée en 1927 avec le concours de Martin de Briey ne cesse de prôner la réunion des associations. Il a arrêté de paraître en 1940 sans y être parvenu.

André RICHARD, Secrétaire Général Honoraire de l’AVP